

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## SECURITE ROUTIERE : BILAN DE L'ACCIDENTOLOGIE

Le mois de **juin 2011** a enregistré **1 accident mortel, 1 tué** portant le total à **8 tués** depuis le début de l'année. En 2009, sur la même période, 15 personnes avaient perdu la vie, et 12 en 2010.

Le nombre d'accidents corporels et le nombre de blessés des **6 premiers mois de l'année** sont en forte hausse par rapport à la même période de l'année 2010 :

- + **44 % d'accidents corporels** (97 accidents de janvier à juin 2011 contre 67 de janvier à juin 2010),
- + **39 % de blessés** (120 de janvier à juin 2011 contre 86 de janvier à juin 2010).

Ces indicateurs sont particulièrement préoccupants. Ils justifient les initiatives prises par les pouvoirs publics afin d'accroître la prévention et la sanction des infractions au Code de la Route.

Depuis le début de l'année, **sur 7 accidents mortels, 4 ont concerné un véhicule seul**, et ont eu pour cause **la perte de contrôle du véhicule**, liée à **une vitesse excessive**. Dans deux cas, les victimes n'avaient pas attaché leur ceinture.

### Les règles à ne pas oublier :

- Adapter son allure, c'est-à-dire toujours respecter les limitations de vitesse, mais aussi l'adapter en fonction de la configuration de la route (virages, chaussées étroites, arbres le long de la voie, ...), des conditions météorologiques, et des conditions de trafic.
- Maintenir une distance de sécurité suffisante avec le véhicule qui vous précède : au moins égale à la distance parcourue en 2 secondes.
- Tous les passagers du véhicule doivent attacher leur ceinture, même pour un trajet court.
- Ne jamais téléphoner en conduisant.